



Légende

- Parcelle cadastrale / immeuble
- Délimitation du degré d'utilisation du sol
- Délimitation de la modification ponctuelle du PAG
- Délimitation de la zone verte
- Courbes de niveau

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

- Zones d'habitation**
 - HAB-1 Zone d'habitation 1
- Zones mixtes**
 - MIX-v Zone mixte villageoise
- Zone de sport et de loisir**
 - REC

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier << nouveau quartier >> :

Dénomination du nouveau quartier			
COS	max.	CUS	max. / min.
CSS	max.	DL	max. / min.

Zone verte

- AGR Zone agricole
- PARC Zone de parc public
- VERD Zone de verdure
- FOR Zone forestière

Zones superposées

- Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- Zone d'aménagement différé
- Zone de servitude "urbanisation"
 - ip Intégration paysagère
 - ips Intégration paysagère spécifique
 - pe Parking écologique

Secteur et éléments protégés d'intérêt communal

- C • Secteur protégé de type "environnement construit"
- Construction à conserver
- Petit patrimoine à conserver
- Mur à conserver
- Gabarit d'une construction existante à préserver
- Alignement d'une construction existante à préserver

Informations à titre indicatif et non exhaustif

Biotopes protégés (article 17 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la PNRN)

- Biotopes protégés surfaciques
- Biotopes protégés ponctuels
- Biotopes protégés linéaires

Habitats d'espèces protégés (article 17 et 21 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la PNRN)

- Habitats d'espèces protégés - art. 17
- Habitats d'espèces protégés - art. 21
- Arbres à conserver

PCN - ORIGINE CADASTRE; DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG (2017)
< COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES >

MAITRE DE L'OUVRAGE : **COMMUNE DE FRISANGE**

OBJET : **Modification ponctuelle "Extension foot"**
PAG - Projet de partie graphique
Localité d'Aspelt

ECHELLE : 1/2500	ECHELLE GRAPHIQUE : 0 150m			
DATE : 28 février 2024	DESSINE : JG	CONTROLE : IVD	FICHER : 240226_FRI MOPO PAG_Ext foot	NUMERO DE PLAN : 1

4urba urbanistes
14, rue Vauban L - 2663 LUXEMBOURG
TEL: (+352) 22 02 45 E-MAIL: ivdarch@pt.lu